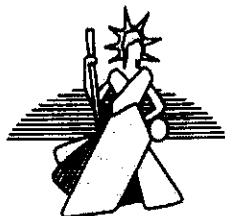


**SCP
BERNARD PONTICQ
JEAN-PASCAL DOMMERC
SEBASTIEN FRANCONIE
Huissiers de Justice Associés**

Rue du Trech
47005 AGEN
Tél : 05.53.47.01.47
Fax : 05.53.66.25.03
Mail : jp.dommerc@huissier-47.fr

EXTENSION



HUISSIER DE JUSTICE

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

LE : LUNDI QUATORZE JANVIER DEUX MILLE DIX NEUF

À la requête de la société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, Société Anonyme au capital social de 124 821 566 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 379 502 644 et dont le siège social est sis 26-28, rue de Madrid 75384 PARIS CEDEX 08, venant aux droits de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHÔNE-ALPES suite à une fusion-absorption, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Laquelle fait élection de domicile et constitution d'avocat au Cabinet de la SCP TANDONNET ET ASSOCIES, Avocats au Barreau d'AGEN (Lot-et-Garonne) y demeurant 18, rue Diderot 47000 AGEN, agissant par le ministère de Maître Yves TANDONNET, Avocat associé au sein de ladite société, cabinet auprès duquel pourront être régularisés tous les actes inhérents à la présente procédure.

Ayant également pour avocat plaissant Maître Christine BAUDON, Avocat associé au sein de la SCP BILLY – BOISSIER – BAUDON, Avocats au Barreau de CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme), domiciliée 35, rue Blatin 63000 CLERMONT-FERRAND.

Lequel m'a préalablement exposé :

- Qu'il convient de dresser, en vertu d'un acte de prêt immobilier garanti par une hypothèque conventionnelle et dressé au rapport de Maître Michel DENJEAN, Notaire

associé à LUNEL (34400), publié le 23 juin 2006, un procès-verbal descriptif d'un bien immobilier situé sur la commune de BARBASTE (47230), lieudit « Puzogue » et appartenant à Monsieur Francis MEGGS, demeurant à DUBLIN (Irlande),

- Savoir : un appartement portant le numéro B17 comprenant aussi un parking à ciel ouvert non attenant,
- Qu'il me requiert donc ce jour à l'effet de me transporter sur place à cette fin.

Déférant à cette réquisition,

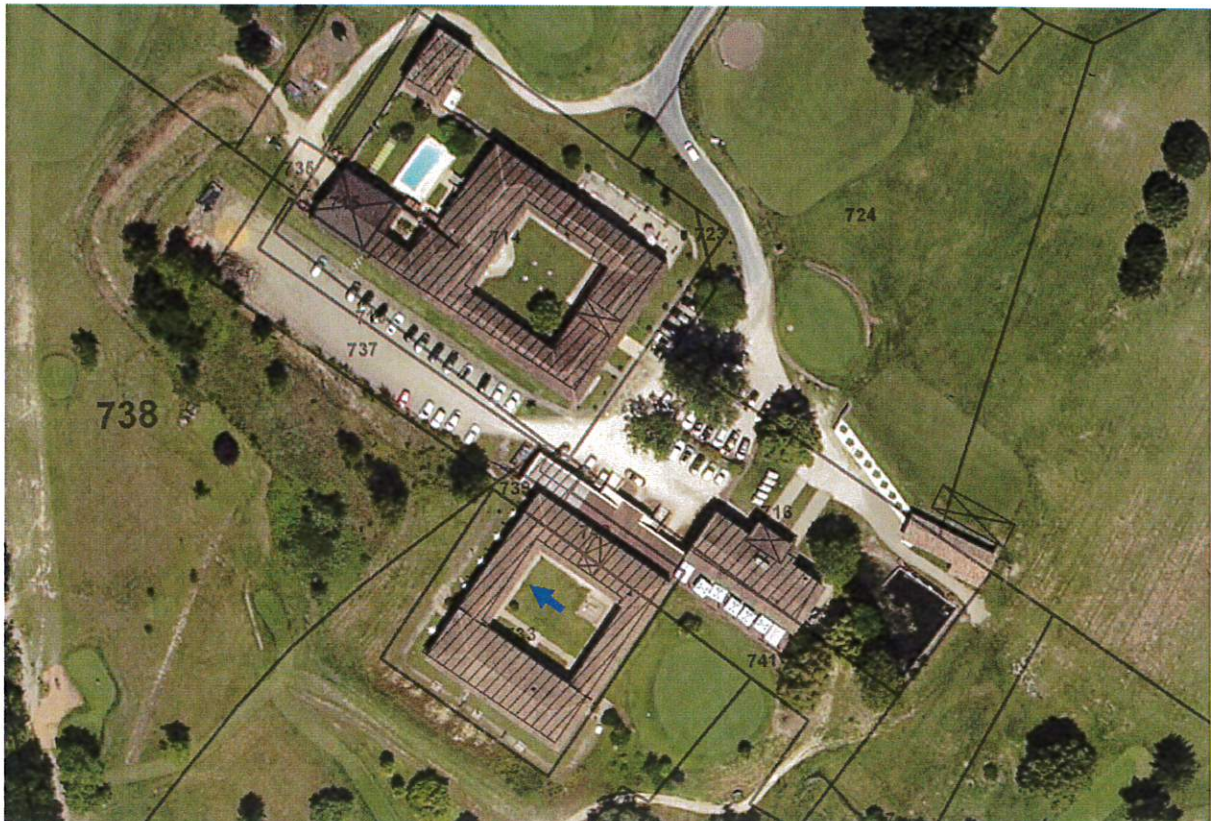
Je soussigné, Jean-Pascal DOMMERC, Huissier de Justice associé agissant au sein de la SCP Bernard PONTICQ – Jean-Pascal DOMMERC – Sébastien FRANCONIE, Huissiers de Justice Associés à AGEN (Lot-et-Garonne), rue du Trech

Certifie m'être transporté ce jour sur la commune de BARBASTE (47230), lieudit « Puzogue », logement numéro B217, où là étant,

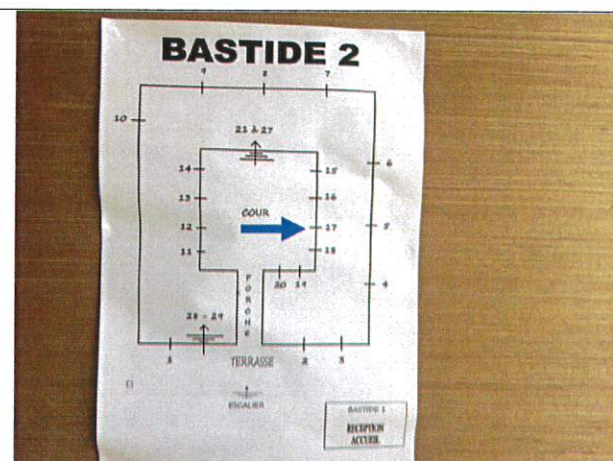
Assisté de :

Madame COUEILLE Sophie et de Madame HUMEAU Eva toutes deux légalement requises comme témoins.

J'AI PROCÉDÉ AU DESCRIPTIF SUIVANT :



Il s'agit d'un logement sur deux niveaux, d'une superficie de soixante-sept mètres carrés quatre-vingt-sept ($67,87 \text{ m}^2$) comprenant un parking extérieur non attenant d'une surface de dix mètres carrés (10 m^2).



photographie 1



photographie 2



photographie 3

Premier niveau :

On accède à ce logement par une porte en PVC munie de carreaux ajourés desservant une pièce principale avec coin-cuisine.

Pièce principale avec coin-cuisine :

Sol : carrelage.

Plinthes : carrelage assorti à celui recouvrant le sol.

Murs : enduit.

Plafond : peinture gouttelette.

Cette pièce est aérée et éclairée par une baie vitrée à deux panneaux et une fenêtre à un battant.

Cette pièce est chauffée par deux radiateurs électriques.



photographie 4



photographie 5



photographie 6

Toilettes, à droite de la pièce précédente :

On y accède par une porte en bois peint munie d'une serrure intérieure.

Sol : carrelage.

Plinthes : carrelage assorti à celui recouvrant le sol.

Murs : enduit.

Plafond : sous-face de l'escalier.

Cette pièce est équipée d'une cuvette de toilette complète.

Accès au niveau supérieur :

Il se fait par un escalier en bois muni d'une rambarde.

Murs : peinture et enduit.



photographie 7



photographie 8

Niveau supérieur :

Palier :

Sol : carrelage.

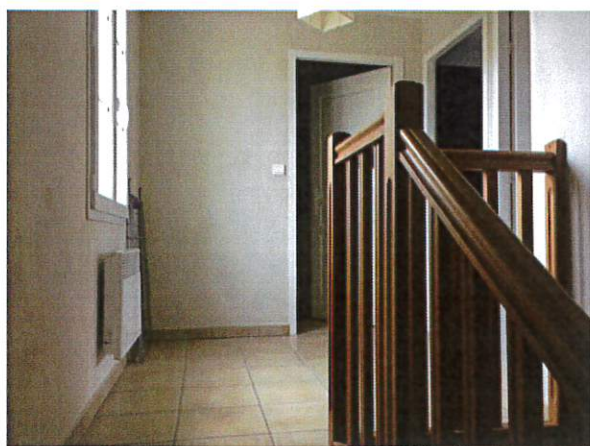
Plinthes : carrelage assorti à celui recouvrant le sol.

Murs : tapisserie peinte.

Plafond : peinture.

Cette pièce est chauffée par un radiateur électrique.

Cette pièce est aérée et éclairée par une fenêtre à double vitrage.



photographie 9

Première chambre, à droite :

On y accède par une porte isoplane.

Sol : carrelage.

Plinthes : carrelage assorti à celui recouvrant le sol.

Murs : peinture.

Plafond : peinture.

Cette pièce est aérée et éclairée par une fenêtre en double vitrage.

Cette pièce est chauffée par un radiateur électrique.



photographie 10

Deuxième chambre, au fond du couloir :

On y accède par une porte isoplane.

Sol : carrelage.

Plinthes : carrelage assorti à celui recouvrant le sol.

Murs : peinture.

Plafond : peinture.

Cette pièce est aérée et éclairée par une fenêtre en double vitrage.

Cette pièce est chauffée par un radiateur électrique.



photographie 11

Salle de bains :

Sol : carrelage.

Murs : faïence murale jusqu'aux deux tiers de leur hauteur, puis peinture.

Plafond : peinture ; il accueille un point lumineux.

Cette pièce est équipée :

- d'une baignoire,
- d'un meuble à quatre portes accueillant deux lavabos,
- d'un radiateur sèche-serviettes.



photographie 12



photographie 13

Remarques générales :

Toutes les ouvertures de cet appartement sont en PVC et en double vitrage.

Le chauffage est assuré par des radiateurs électriques.

La production d'eau chaude est assurée par un ballon d'eau chaude électrique.

Ce logement est raccordé au tout à l'égout pour l'évacuation des eaux usées.

Telles sont mes constatations desquelles j'ai dressé le présent procès-verbal sur huit pages comportant treize photographies pour servir et valoir ce que de droit.

Coût : conforme à l'original

Maître Jean-Pascal DOMMERC
Huissier de Justice associé

